

# INITIATIVE PPTTE, BONNE GOUVERNANCE ET STRATEGIES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE AU CAMEROUN

**Isaac N. MOUSSINGA**  
**Directeur Exécutif / CODEV (Cameroun)**

---

## **INTRODUCTION**

L'objectif de cette brève communication est de présenter la contribution de la Société Civile Camerounaise au processus PPTTE, d'examiner les questions de gouvernance que pose cette initiative, et de réfléchir sur les meilleurs moyens de lutte contre la pauvreté au Cameroun en lien avec le DSRP. Dans le cadre de ce colloque de OUAGADOUGOU, le papier que nous présentons se veut court et synthétique. Car son but est d'édifier sur le rôle que la Société Civile a joué, et peut continuer à jouer dans cet important volet de la vie nationale.

## **I- CONTEXTE**

Comme on le sait, c'est en septembre 1999, que la Banque Mondiale (BM) et le Fonds Monétaire International (FMI) ont dévoilé leur nouvelle approche de développement pour les pays pauvres. Cette approche se caractérise par l'appui des Institutions de Bretown Woods et de la communauté internationale dans la promotion et le soutien des DSRP. Ce nouveau processus requiert que la lutte contre la pauvreté devienne désormais la clé de voûte de la Communauté Internationale, et que les efforts pour réduire la pauvreté soient accompagnés d'indicateurs objectivement vérifiables parce que concrets et mesurables. Ainsi, les DSRP ont été présentés comme une panacée pour les pays pauvres avec toutefois cette innovation de taille selon laquelle désormais, leur conception devrait automatiquement associer la Société Civile. Pour comprendre le rôle qu'aura joué celle du Cameroun de ce processus, commençons d'abord par présenter le contexte camerounais.

## **II- CAMEROUN : L'AFRIQUE EN MINIATURE**

Avec ses 15 millions d'habitants et ses 475.000 km<sup>2</sup>, 10 provinces, 49 Départements, 182 Arrondissements et 30 Districts, le Cameroun est le cœur de l'Afrique Centrale. Le Cameroun est une société multiculturelle, « *L'Afrique en miniature* » diraient certains. Avec plus de 200 groupes ethniques, autant de langues et de cultures, le Cameroun représente l'une des plus grandes multiplicités culturelles en Afrique aujourd'hui.

## **III- QU'EST CE QUE LA SOCIETE CIVILE ?**

Dans une étude fort intéressante, notre collègue Dr Pedro Morazan a essayé d'y répondre. Mais on peut également signaler plusieurs autres contributions de chercheurs locaux, peut être même bien avant lui. Je pense ici à l'ouvrage de Séverin Cécile ABEGA, sur Société Civile et Réduction de la Pauvreté, Clé, Yaoundé 1999, ou encore la récente conférence du Professeur Jean GATSI à ce sujet.

Aucun de ces auteurs ne s'est hasardé à définir le concept de Société Civile. Nous nous y tenterons, en précisant bien entendu que notre définition peut être discutable. Car elle ne relève de l'absolu du Droit Canon. Elle s'inspire d'ailleurs des travaux du CODESIRA en juillet 1993 à Kigali au Rwanda. A cette occasion, la société Civile a été définie comme « l'ensemble d'organisation, d'institution, de forces vives, non incorporées dans l'appareil politique de l'État. Elles sont sans visées politiques, généralement sans statut lucratif et, poursuivant des objectifs à caractère social, culturel, économique, humanitaire, religieux. Pour qu'il constitue une Société Civile, cet ensemble doit être organisé, bien représentatif et jouer un rôle de traduction de la conscience collective, de formation, de proposition de solutions alternatives aux problèmes »

Cela est-il vrai pour la Société Civile Camerounaise, et plus précisément, en ce qui concerne sa participation au processus de production du CSRP ?

### **III.1- La Société Civile au Cameroun**

Plusieurs observateurs l'ont noté avant moi : au Cameroun, la multiplicité des peuples, des régions et des religions corréent avec une grande tolérance tout en essayant continuellement de résoudre les problèmes de la communauté solidaire. Avec le vent des libertés des années 1990 au Cameroun, plusieurs organisations sont nées. Chacune selon sa vocation et son orientation. Des personnes se sont regroupées pour des motivations diverses, développant des initiatives et répondant aux défis immédiats de l'heure. Au 30 Juin 1999, le Cameroun comptait 18.540 GIC avec 220 Unions de GIC et 38 fédérations soit 1 GIC pour 780 habitants au niveau national. Selon les experts, le Cameroun avoisine au total, les 20.500 Groupes ou associations. Mais très peu d'entre elles sont véritablement viables.

## **IV- PROCESSUS DE MISE AU POINT DU DSRP**

### **IV.1- Au niveau de l'État**

C'est au Ministère de l'Économie et des Finances qu'est revenu la responsabilité de réaliser cet important travail. Le Ministère à son tour, l'a donc confié à l'une de ces structures spécialisée qui a pour nom : le Comité Technique de Suivi des Programmes Economiques (CTS). Celui-ci coordonne le travail des ministères qui eux-mêmes sont liés au processus de production du DSRP : l'enseignement, la santé, l'environnement, le travail, les travaux publics... chacun de ces départements ministériels a été appelé à produire une stratégie sectorielle sous la houlette du CTS.

Bien plus, en vue de préparer le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, le CTS a organisé une vaste consultation sur le plan national. D'une manière générale, on peut dire que celle-ci s'est déroulée en trois grandes phases.

#### **IV.1.1- 1<sup>ère</sup> phase**

Elle a eu lieu en Avril/Mai 2000. Une large consultation a été entreprise au plan National. On a interrogé environ 10.000 personnes dans toutes les régions du Cameroun sur la perception qu'ils avaient de la pauvreté. Ces personnes consultées étaient de toutes les origines sociales. Elles devaient exprimer leurs avis sur les problèmes pertinents qui sont en rapport avec la situation de la pauvreté dans la région concernée et sur la manière d'améliorer cette

situation. Cette 1<sup>ère</sup> phase du processus, même si elle a connue un caractère assez populaire, demeure toutefois extrêmement critiquable. Sur le plan méthodologique, on peut se demander si l'échantillonnage interrogé a été suffisamment représentatif de l'entité camerounaise dans toutes ses composantes : on est quand même étonné que les syndicats soient laissés de côté, le Barreau des Avocats, l'Église Catholique, etc.

#### **IV.1.2- 2<sup>ème</sup> phase**

Selon le chronogramme officiel, repris par Pedro Morazan dans l'étude précédemment citée, elle devait débuter en novembre avec la constitution d'un réseau national de lutte contre la pauvreté et le lancement de la 2<sup>e</sup> phase de l'enquête sur les ménages au Cameroun (ECAM II). Actuellement, cette enquête est en cours, et doit enfin donner-on l'espère- une photographie assez claire et précise de l'état de la société camerounaise aujourd'hui.

#### **IV.1.3- 3<sup>ème</sup> phase**

Elle était prévue pour 2001. Dans cette phase, les programmes régionaux doivent être présentés. Cette 3<sup>e</sup> phase se veut une phase transitoire entre le niveau de stratégie et le CSRP définitif qui, selon les projections devrait être prêt d'ici fin novembre 2001. Je doute d'ailleurs fort que le Cameroun puisse respecter cette échéance.

### **IV-2- Au niveau des Organisation de la Société Civile**

A ce niveau, nous distinguons deux paliers : les Églises et les autres Organisations.

#### **IV.2.1- Les Églises**

Et tout d'abord, l'**Église Catholique** : La Conférence Épiscopale Nationale du Cameroun a contribué avec le concours du Catholic Relief Service (CRS) un organisme de la Conférence Épiscopale Américaine basé à Baltimore aux Etats-Unis, à la production d'un document capital intitulé : *Contribution of the Catholic Church to the Cameroon Poverty Reduction Strategy Paper*. Quand on sait l'implantation du Catholicisme au Cameroun et, le sérieux avec lequel ce travail a été mené, on peut qu'être impressionné du fait que la contribution de l'Église Catholique embrasse tous les secteurs vitaux : santé, éducation, développement communautaire etc. A cela, les Évêques ajoutent que pour asseoir un développement véritable de tous ces secteurs vitaux, un certain nombre de préalables sont nécessaires : la participation effective et non affective- de la Société Civile.

Ensuite l'**Eglise Protestante** : Au niveau Protestant, la Fédération des Églises et Missions Évangéliques (FEMEC) qui regroupe toutes les grandes familles protestantes (Baptistes, Presbytériens, Luthériens, Calvinistes, Anglicans, Évangéliques) n'a certes pas produit un document commun de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, mais elle a suscité la naissance du Club de Yaoundé qui est un haut lieu d'expertise. Ainsi, les travaux de ce Club ont déjà permis à la FEMEC d'engager avec le gouvernement et les partenaires, des échanges très fructueux concernant notamment la question du désendettement des écoles confessionnelles. Le Club a également aidé l'Église Évangélique du Cameroun (EEC) à rédiger sa propre contribution au CSRP. La *Presbyterian Church in Cameroon* (PCC) en a fait de même, et l'Église Baptiste vient de mettre sur pied un comité d'experts sur cette question

## **IV.2.2- Les Associations et ONGs**

Ici, le problème est plus délicat. Sur le plan Juridique, depuis 1990, il existe une loi qui régit le fonctionnement des associations au Cameroun. Cette loi distingue deux régimes d'associations : les associations soumises au régime de la déclaration et les associations soumises au régime de l'autorisation. Cette loi est assez favorable aux associations. Seule restriction, celles-ci ne doivent pas bénéficier de fonds, legs, ni de donations des tiers. Plus récente, est la loi régissant le fonctionnement des ONG récemment adoptée par le parlement. Mais celle-ci n'a pas encore son décret d'application, donc demeure lettre morte.

Les ONG et autres associations, souffrent aussi de faiblesses internes. Car à l'intérieur même de la communauté des ONG, il n'y a pas synergie d'actions. Depuis 1990 en effet, il y a eu au Cameroun, environ six tentatives de mise en réseau des ONG. Toutes ont échoué. En 1998, le Forum des ONG du Cameroun a vu le jour. Dans le cadre du processus de production du DSRP, un groupe de quatre ONG à savoir APICA, CIPCRE, INADES FORMATION et le SAILD ont essayé de maintenir ce Forum en vie : en vain ! Ceci fait en sorte que dans le cadre du comité consultatif et de suivi de la gestion des ressources PPTTE créée par décret n°2000/960/PM du 1<sup>er</sup> décembre 2000 de Monsieur le Premier Ministre Chef du Gouvernement, c'est le choix des deux membres représentant les ONG et association qui a le plus posé problème. Sur quelle base devait-on les choisir ? A partir de quels critères ?

Comme on peut donc le voir, la contribution de la société civile a été réelle mais bien éparse ; à cause d'un manque de synergie et de dynamique internes, mais aussi à cause d'intérêts parfois inavoués.

## **V- PERSPECTIVES D'AVENIR**

Que faut-il en conclure ? trois ou quatre réflexions capitales.

1°) Les Camerounais d'une manière générale ont placé beaucoup d'espoir suite à l'accession de leur pays au processus PPTTE. Mais ce que l'observateur averti constate, c'est que l'État c'est-à-dire le gouvernement ne veut pas jouer franc jeu. On dirait même qu'il a peur d'associer le plus possible la Société Civile à tout le processus de production du DSRP. Au-delà des slogans creux, il est plus qu'urgent de re-clarifier les règles de jeu. Par exemple, pourquoi au comité consultatif de gestion et de suivi des ressources PPTTE, le Ministre de l'Économie seul peut convoquer les réunions et les présider. Quel est le rôle de son Vice-Président qui lui, est issu de la société Civile ? Pourquoi sur 19 membres de ce comité, le gouvernement se retrouve-t-il avec la part du lion alors que les ONG ont à peine 10% du quota ?

2°) Personne ne peut plus nier que la société civile soit désormais un acteur social de taille. Comme nous l'avons montré plus haut, les Églises ont fait un travail remarquable sur la question. Aussi bien l'Église Catholique que les Églises Protestantes. Mais là aussi, il faut souhaiter une plus grande collaboration entre la FEMEC et la CENC. Pourquoi ces deux prestigieuses institutions ne produiraient-elles pas un document conjoint ?

Pourquoi au niveau protestant, le Club de Yaoundé et au niveau catholique, le BASC ne fusionneraient-ils pas purement et simplement certains de leurs programmes ?

3°) Au niveau des ONG et autres associations, l'avenir appartient à l'unité, aux grands groupes forts et bien structurés et non aux strapontins. A ce sujet, nous ne pouvons que plaider pour la naissance d'une véritable plate forme des ONG camerounaises sur la question de l'éradication de la pauvreté : « *les pauvres nous interpellent* » disait Dom Helder CAMARA. Faisons attention à leurs cris de détresse. Les ONG coopèrent très peu. Un organisme aussi prestigieux que le SEP est très recroquevillé sur lui-même. Mais on peut dire la même chose du CIPCRE, d'INADES etc... face à l'hégémonie de l'État et des Institutions Financières Internationales, l'avenir appartient à ceux qui auront véritablement pu prendre le parti des pauvres. Pour sa part, le CODEV a apporté une modeste contribution en mettant sur pied un journal le Forum du Développement

4°) Du point de vue de la gouvernance, le Cameroun a encore du chemin à faire. La loi d'orientation sur la décentralisation vient seulement d'être adoptée par le parlement. Cette loi accorde une grande autonomie aux régions et communes. Cependant, comme le Cameroun est champion en bonnes lois jamais appliquées, il faut craindre qu'en l'état actuel de la question, les textes d'applications ne suivent qu'après de longues années. Ce qui pourrait considérablement retarder l'avancée du Cameroun vers la modernité. Naturellement, toutes les stratégies de lutte contre la pauvreté s'en trouveraient grandement compromises si les populations à la base ne sont pas impliquées à tous les niveaux du processus de développement. Depuis la conception des programmes et projets, jusqu'au suivi-évaluation en passant par leur mise en oeuvre.

## **CONCLUSION**

L'objet de notre exposé était de montrer la participation publique et la bonne gouvernance au Cameroun en prenant comme point de départ, la contribution de la Société Civile camerounaise, au processus du DSRP. Nous avons montré que cette participation, bien que réelle, demeure mitigée à cause d'un manque de coordination dans le travail, surtout au niveau des ONG et associations. Bien plus, nous avons relevé que l'absence des textes d'applications rendait la loi d'orientation sur la décentralisation lettre morte. Ce qui a pour corollaire, de faire de la lutte contre la pauvreté, une affaire des seuls pouvoirs publics avec au final, une implication des populations plutôt « *affective qu'effective* ». L'avenir du Cameroun et de toute sa politique de lutte contre la pauvreté, réside dans l'inversion de cette tendance.